



LYCÉE ROGER DESCHAUX

LYCÉE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ÉNERGÉTIQUE

BTS MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION

MÉTIER

L'économiste de la construction est un professionnel intervenant à toutes les étapes d'une opération de construction : dès l'expression du besoin de construire exprimé par le client jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception.

Ses missions sont diversifiées, elles apportent une garantie de la maîtrise des **coûts**, des **délais** et de la **qualité**.

Il intervient sur les **choix constructifs** et les caractéristiques des **matériaux** et des **équipements** pour garantir la **conformité du projet aux réglementations**, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le **budget** du projet de construction.

Il maîtrise l'utilisation des outils numériques collaboratifs de **modélisation** (maquette **BIM**), de conception technique, de quantification et d'**estimation des ouvrages** et de **suivi de l'exécution**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer une affaire
- Rédiger des descriptifs et des quantitatifs
- Réaliser des métrés, études des prix
- Participer à la préparation et à la coordination des chantiers
- Connaissance des réglementations
- Maîtrise des caractéristiques de différents matériaux de tous les corps d'état (du gros œuvre aux équipements techniques)
- Estimation des projets, consultation de fournisseurs
- Réponse aux appels d'offre
- Etablissement de devis
- Utiliser des outils numériques collaboratifs de modélisation (maquette BIM)

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans le domaine du bâtiment en construction neuve et réhabilitation, il peut exercer les fonctions dans le public/privé, entreprises/MOE, les fonctions suivantes :

- Economiste de la construction
- Technicien en étude de prix
- Chargé d'affaires
- Conducteur de travaux
- BIM coordonnateur ou BIM Manager
- Manager de projet
- Coordonnateur sécurité
- Responsable QSE d'expert amiable de la construction
- Technicien en bureau d'études Maîtrise d'Oeuvre

FORMATION

Voie scolaire

Deux années à forte dominante professionnelle

32 h par semaine (20 h d'enseignement technique, 12 h d'enseignement général)

8 semaines de stage en entreprise

Projet de synthèse en fin de formation

Voie de l'apprentissage

2 années : 20 semaines la 1^{re} année, 20 semaines la 2^e année (hors examen)

Alternance des périodes de 2 à 4 semaines en entreprise

Rémunération des apprentis salariés

L'ADMISSION

Être titulaire :

- Baccalauréat professionnel selon filière
- Baccalauréat STI2D (toutes spécialités)
- Baccalauréat général
- Brevet professionnel selon filière

POURSUITES D'ÉTUDES

Les meilleurs profils peuvent intégrer la formation ingénieur directement après l'obtention du BTS

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre vers un cursus ingénieur, il est possible de rejoindre une classe préparatoire ATS

Possibilité pendant le cursus BTS de suivre le dispositif INGE + (permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour poursuivre des études en ingénierie : licences, écoles d'ingénieurs...)

Les titulaires du BTS peuvent envisager une poursuite d'études vers une licence professionnelle

Licence et master

